



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	12	TELECOMMUNICATION	03	EDUCATION	03
SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	07	ADMINISTRATION	12
RURAL	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	01		

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1665

18 Octobre 2018

18 October 2018

17H28/5:28 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	<p>Reference 003bis/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM-2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N003BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2018 DU 26 SEPTEMBRE 2018 EN VUE DE LA REALISATION DE SIX (06) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD(CDEN), ENSIX (06) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 17-10-2018</p>
----------	---

2	<p>Reference 29/AONR/ADC/CIPM/2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : EXERCICE 2018, LIGNE : 23450402.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture 16-11-2018</p>
----------	--

3	<p>Reference 0162/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE /2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0162/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE /2018 DU 09 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN BUREAU DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT POUR LA SECURISATION DES PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 13-11-2018</p>
----------	---

4	<p>Reference 000067/AONO/MINDCAF/CIPM/201 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000067/AONO/MINDCAF/CIPM/2018 DU 12 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE SISE À BASTOS. FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2018 ET 2019. LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 94 709 07 110000 2209</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 28-11-2018</p>
----------	---

5	<p>Reference 0007/AONO/CIPM/2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP). EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 08-11-2018</p>
----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE DE QUALITE DES INTRANTS ET DES PRODUITS AGRICOLES (DRCQ).FINANCEMENT: BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE, EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-11-2018

7	Reference	005/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N°005/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 28/09/2018 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE CENT VINGT NEUF (429) KITS DE FORMATION, POUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS DANS LES CHAMPS ECOLES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C) FINANCEMENT: FODECC 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-10-2018

8	Reference	18-04/AONO/CSPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18-04/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR LA FOURNITURE DES OUVRAGES SCIENTIFIQUES AU PROJET CETIC DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-10-2018

9	Reference	01/DDC/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°01/DDC/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/2018 DU 02 OCTOBRE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-10-2018

10	Reference	001/DC/R-AD/D-M°BYO/ C-M°DLE/CDPMP/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-AD/D-M°BYO/ C-M°DLE/CDPMP/2018 DU 10/10/2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOUMDO EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE,DEPARTEMENT DU MAYO BANYO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-11-2018

11	Reference	04/DC/C-MT/CIPM-MT/2018 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/C-MT/CIPM-MT/2018 DU 03/10/18 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE MARTAP
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12 Reference [2018/AC/CAMTEL](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATIONN° 2018/015/AC/DG/CIPM/CAMTEL DU 27 SEPTEMBRE 2018
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 22-10-2018

13 Reference [016/AC/CAMTEL](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATIONN° 016/AC/DG/CIPM/CAMTEL DU 27 SEPTEMBRE 2018
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture 23-10-2018

14 Reference [017/AC/CIPM/](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATIONN° 017/AC/DG/CIPM/CAMTEL DU 27/09/2018
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture 24-10-2018

15 Reference [005/DC/MINT/CMPM/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINT/CMPM/2018 POUR L'ACQUISITION DE MANTEAUX DE PREVENTION ROUTIERE
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture 06-11-2018

16 Reference [091/C/R-AD/C-DIR/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUEN° 091/C/R-AD/C-DIR/2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR,COMMUNIQUE :
Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture N/A

17 Reference [4601 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 4601 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

18 Reference [4605 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 4605 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference 4544 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 4544 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/06/2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 008/C/CD(/AONO-007/CU/GA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/C/CD(/AONO-007/CU/GA/2018 PORTANT PUBLICATION DELA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUG/CIPM/AI/2018 DU 17/09/2018 « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR CERTAINS AXES DE LA VILLE DE GAROUA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference N°000062/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000062/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference N°000059/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000059/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE LA PLATE FORME LOGICIEL DE GESTION DE LA CARTE BIOMETRIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINEPAT 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference N°000060/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000060/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DU DATA CENTER NATIONAL POUR LE DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DE LA CARTE JEUNE EN PROCÉDURE D'URGENCE AU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINEPAT 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference N°000061/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000061/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

25

Reference [110/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA DU 08/10/ 2018](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 110/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA DU 08 OCTOBRE 2018
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

26

Reference [0109/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA DU 08/10/2018](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°0109/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA DU 08 OCTOBRE 2018
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

27

Reference [116/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 17 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 116/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018.FINANCEMENT : BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES PRODUITS ET INTRANTS AGRICOLES (EXERCICE 2018).
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

28

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/APN/CIPM/2018 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALECOMMUNIQUE
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

29

Reference [008/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/18](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES HUMAINES ET PAIE, FORMATION ET MISE EN SERVICE DUDIT SYSTÈME ET DE CELUI EXISTANT (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, ANALYTIQUE ET BUDGÉTAIRE) À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE), SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°005676/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/ DMSP/CEA8 DU 13 SEPTEMBRE 2018
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

30

Reference [4601 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 4601-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [4605 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 4605 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

32

Reference [4544 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 4544 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/06/2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

33

Reference [0865 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0865 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CÂBLAGE INFORMATIQUE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

34

Reference [0874 - 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0874 - 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE CHARIOTS À BAGAGES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [08/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA MOBILISATION SOCIALE URBAINE POUR LA SECURITE ROUTIERE DANS CERTAINES GRANDES VILLES DU CAMEROUN EN 5 LOTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [013/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0013/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE A TRAVERS LA TELEPHONIE MOBILE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [010/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0010/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE A TRAVERS LES TELEVISIONS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [009/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE A TRAVERS LES RADIOS LOCALES AU CAMEROUN EN 4 LOTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [015/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0015/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE ROUTIERE : CONES, PANNEAUX SIGNALIQUES, TABLES, PARASOLEILS ET CHAISES PLIANTES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [007/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°007/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES A L'ORGANISATION DES CAMPAGNES DE RECYCLAGE DE CONDUCTEURS PROFESSIONNELS DES AGENCES DE VOYAGES DES SOCIETES DE TRANSPORTS DES MARCHANDISES EN 4 LOTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

41

Reference [011/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0011/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'EXTENSION ET A LA REHABILITATION DE LA FOURNITURE DES RADARS SEMI PORTATIFS AVEC TREPIEDS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [0858- 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0858- 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXTENSION DU CÂBLAGE LOGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR D'ADRESSAGE IP AUTOMATIQUE (DHCP) DEDIE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43	<p>Reference 857 18/ADC/DGIDG.M/DG.ME2/cn Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 857 18/ADC/DGIDG.M/DG.ME2/CN PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXTENSION DU CÂBLAGE LOGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR D'ADRESSAGE IP AUTOMATIQUE (DHCP) DEDIE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference N°000190/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°000190/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE LA PLATE FORME LOGICIEL DE GESTION DE LA CARTE BIOMETRIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

45	<p>Reference N° 5991 /APN/DG Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 5991 /APN/DGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

46	<p>Reference 17/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0017/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINT/CPM/2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE POUR LA FORMATION DES INGENIEURS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

47	<p>Reference 012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°005676/L/ PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA8 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES HUMAINES ET PAIE, FORMATION ET MISE EN SERVICE DUDIT SYSTÈME ET DE CELUI EXISTANT (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, ANALYTIQUE ET BUDGÉTAIRE) À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

48	<p>Reference N°000191/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°000191/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'AMENAGEMENT DU DATA CENTER NATIONAL POUR LE DEPLOIEMENT DU SYSTEME DE GESTION DE LA CARTE JEUNE EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference N°000193/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/18 Lire Titre/objet DECISION N°000193/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°03/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SALLES SERVEURS REGIONALES AU PROFIT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference 013/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 Lire Titre/objet DECISION N°013/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°003/M/MIPRO/CIPM/A10/A50/2017 POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES (HANGARS) DANS DIFFÉRENTES LOCALITÉS POUR LA MIPROMALO EN TROIS (03) LOTS ; (LOT 3 : DSCHANG) (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

51	Reference ADDITIF N°OO1/AD/C18/CNYN/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°OO1/AD/C18/CNYN/2018 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-18/CDPM/CNYN/2018 DU 25/09/2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA? MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. « ROUTE COMMUNALE LOGBIKOY-NYAHENDEL— PENDIKI — BOMMEGUE: 11 KM » LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-18/CDPM/ CNYN/2018 DU 25/09/2018 RELATIF AUX LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. « ROUTE COMMUNALE LOGBIKOY-NYAHENDEL— PENDIKI — BOMMEGUE: 11 KM », QUE LEDIT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT : Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference 003/18/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire Titre/objet ADDITIF N°003/18/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N003BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2018 DU 26 SEPTEMBRE 2018 EN VUE DE LA RÉALISATION DE SIX (06) FORAGES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN SIX (06) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 10 02

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de l'hydraulique pastorale, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN), Maître Ouvrage, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de six (06) forages à énergie solaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord pour le compte de Caisse de développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN), en six (06) lots, en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Us travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Etudes et Installation du chantier ;
- Foration, Equipement et Développement ;
- Essai de Pompage ;
- Analyse et Traitement ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Pose équipements à énergie solaire ;
- Robinets et conduites de distribution

Construction de 2 Abreuvoirs ;

- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études est de Quinze-Millions (15 000 000) Francs CFA pour les lots 1, 3, 4, 5, 6 et de Vingt Millions (20 000 000) Francs CFA pour le lot 2 soit un total de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de six (06) lots ainsi qu'il suit : lot 1 : Réalisation d'un (01) forage équipé de pompe à Énergie Solaire avec deux (02) Abreuvoirs a Mbilga, Arrondissement de Pitoa. Département de la Bénoué, Région du

Lot 2 : Réalisation d'un (01)'forage équipé de pompe à Énergie Solaire avec deux (02) Abreuvoirs à Tchcboa, Arrondissement de Tchcboa, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Lot 3 : Realisation d'un (01) forage équipé de pompe à Énergie Solaire avec deux (02) abreuvoirs à Guereté, arrondissement de Bardaké , Département de la Bénoué, Région du NORD

Lot 4 : Réalisation d'un (01) forage équipé de pompe à Énergie Solaire avec deux (02) Abreuvoirs à Labore vina, Arrondissement de Ngaoundéré U'I Département de la Vina Région de l'Adamaoua ;

Lot 5 : Réalisation d'un (01) forage équipé de pompe à Énergie Solaire avec deux (02) Abreuvoirs a Sarwa Foulou Badjava, Arrondissement de Moutourwa, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord ;

Lot 6 : Réalisation d'un (01) forage équipé de pompe à Énergie Solaire avec deux (02) Abreuvoirs a Ganbi, Arrondissement de Meiganga, Département du Mbèré, Région de l'Adamaoua.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget autonome de la CDEN, pour le compte de l'exercice 2018, lignes d'imputation budgétaire :

Lot 1 : forage de Mbilga 22 10 02

Lot 2 : forage de Tchcboa 22 10 03

Lot 3 : forage de Guerete 22 10 04

Lot 4 : forage de Lahore Vina 22 10 05

Lot 5 : forage de Sarwa Foulou Badjava 22 10 06

Lot 6 : forage de Ganhi 22 1007

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN) sis à Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN) sis à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 33598870001-14. NB : Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN) sisp à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 au plus tard le 17 Octobre 2018 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mentionAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2018 DU 26 SEPTEMBRE 2018 EN VUE DE LA REALISATION DE SIX (06) FORAGES A ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN SIX (06) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE. 'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillemenU

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, Une caution de sbumission d'un montant trois cent mille (300 000) FCFA pour les lots 1, 3, 4, 5, 6 et de Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA pour le lot 2 établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la listé figure dans la pièce n°12 du DAO, et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par leur service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Louverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17 Octobre 2018 à 15 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la CDEN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou sy faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets. Elle sera basée sur les principaux critères suivants :

13-1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

a) Offre Administrative :

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

b) Offre technique :

Absence de la déclaration sur l'honneur signée du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un Marché au cours des trois dernières années, et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le MINMAP ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage ;

-• Note technique inférieure à 70% des oui ;

c) Offre financière

Offre financière incomplète (absence d'un sous détail des prix unitaires, d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié?;

- Absence d'une capacité financière de 5 000 000 Francs CFA (lot 1, 3, 4, 5, 6) 7 000 000 Francs CFA (lot 2).

13.2.- Critères essentiels

L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

• Présentation générale de l'Offre ;

• Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;

• Moyens matériels ;

• Qualification du personnel clé ;

• Méthodologie d'exécution des prestations ;

• Consentement aux clauses à caractères administratif et technique, (le CCAP et le CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière.

N.B« : Seuls les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70% seront retenus pour l'évaluation, financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au SpCimissionnaire doril l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, BP 936 Garoua, dès publication du présent avis.

GAROUA le 24 Septembre 2018

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : EXERCICE 2018, LIGNE : 23450402.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23450402

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de garantir une bonne exécution des travaux d'extension de l'aérogare fret (hangar) de l'Aéroport International de Douala, suivant les normes et les règles de l'art et dans les conditions de sûreté et sécurité exigées, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun; Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- La production d'un Plan d'action de la maîtrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;
- La vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), l'Annexe 14 et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que, l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution des travaux n'est pas une simple reproduction par calquage des plans du DAO des travaux ;
- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution des travaux préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;
- le suivi permanent de l'exécution des travaux conformément au Cahier des Clauses Techniques, des plans approuvés ;
- Le contrôle de la qualité des matériaux, produits et de leur mise en œuvre ;
- Le suivi et le contrôle technique actif et permanent de la qualité des travaux, de la sécurité du chantier, et de l'hygiène environnementale du site des prestations, conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives en vigueur au Cameroun ;
- La rédaction des rapports mensuels sur la qualité d'exécution des travaux et de leur état d'avancement, y compris toutes les difficultés rencontrées et les solutions envisageables pouvant contribuer à la parfaite exécution des travaux ;
- L'organisation des réunions de chantier en l'absence de l'Ingénieur du Marché, la rédaction des procès-verbaux de réunions ;
- La tenue permanente du journal de chantier contradictoirement signé avec l'entreprise des travaux, et le cas échéant de l'Ingénieur du Marché ;
- La participation à la réception desdits travaux après leur achèvement.

Les prestations à exécuter sont clairement définies et décrites dans les Termes de Référence (TdR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-dessous retenus au terme de l'appel à manifestation d'intérêt N° 02/AMI/ADC/DG/2018 du 15 mai 2018. Lot N° 3 Bâtiments et aménagements. Il s'agit de :

1	CADEK SARL	BP : 3914 Douala	Tél : 233 438 971
2	PRISMA SARL	BP : 3914 Douala	Tél : 650 635 104/222 215 988
3	ECTA BTP	BP : 785 Yaoundé	Tél : 222 220 087/222 220 465
4	LE COMPETING BET	BP : 6718 Douala	Tél : 699 501 177
5	ARCHIDA SARL	BP : 233 Yaoundé	Tél : 699 009 170/222 259 619
6	ECOPE SARL	BP : 60 266 Yaoundé	Tél : 222 207 745
7	CABINETS INGENIEURS ET ASSOCIES	BP : 2719 Yaoundé	Tél : 699 852 674/674 584 384
8	ENDES	BP : 2870 Douala	Tél : 243 224 410/679 848 829
9	AFRICA ENGINEERING CONSLTING SA	BP : 34385 Yaoundé	Tél : 694 259 610/242 259 619
10	CABINET D'ARCHITECTURE EPOUNE/EDRAC-ASSISTANCE SARL	BP : 3914 Douala	Tél : 233 438 971
11	BET NEK CAMEROUN	BP : 25129 Yaoundé	Tél : 699 787 973

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun ; exercice 2018, ligne 23450402.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **335 et 359**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **335/359**, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), dont les références sont ci-dessous :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10001	06860	975 686 600 01	28

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXX.

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires et la date est fixée au **02/11/2018 à partir de 11heures** ; lieu de rencontre : secrétariat du Directeur de l'aéroport.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires dont un original et Six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la **Cellule des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **16/11/2018 à 13 heures**, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 du 15/10/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05) mois**, il comprend le délai d'exécution des travaux **quatre (04) mois** et un mois supplémentaire pour la rédaction du rapport final.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, et autres), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques aura lieu le **16/11/2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA., dans la salle de réunion de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires dont les notes techniques obtenues sont au moins égal à 80% de l'ensemble des critères essentiels ;

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif Incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Une note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- absence de l'attestation de visite de site.

14.2. Critères essentiels

Références en prestations similaires : **30 points** ;

Personnel Technique d'encadrement : **40 points** ;

Note méthodologique : **15 points** ;

Moyens matériels et logistiques : **10 points** ;

Capacité financière : **03 points** ;

Présentation de l'offre : **02 points**.

Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPAO.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection « Qualification-Cout » conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

1. 14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des Projets de la société Aéroports du Cameroun, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 postes 384/531.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**

- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des Projets de la société Aéroports du Cameroun, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 postes 384/531.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**

- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 15 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0162/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE /2018 DU 09 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN BUREAU DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT POUR LA SECURISATION DES PARCS NATIONAUX DE DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FONDS COMMUN PSFE
IMPUTATION
2.3.5.1 ET 2.3.6.1 DU PTBA 201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme de sécurisations des aires protégées, Le Ministre des Forêts et de la Faune lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence pour la sélection d'un bureau d'études ou d'un bureau de consultants chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction et équipement pour la sécurisation des Parcs Nationaux de de la Bénoué et de Bouba Ndjida.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet appel d'offres concernent la maitrise d'œuvre des travaux de constructions des infrastructures dans les parcs nationaux de la Bénoué et de Bouba Ndjida. Elles incluent toutes les opérations de contrôle et de surveillances des travaux sur les plans administratif, technique et financier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 118 033 650 (Cent dix-huit millions trente-trois mille six cent cinquante francs) CFA Toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout bureau d'études justifiant d'une expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre des travaux.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Fonds Commun PSFE de l'exercice 2018 sur les lignes d'imputation budgétaire 2.3.5.1 et 2.3.6.1 du PTBA 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures et jours ouvrables, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807 dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA au titre des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en dix (10) exemplaires dont 1 original et neuf (09) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) porte 807 du 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le 13/11/2018 à 13h heures et devra porter la mention suivante

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 0162/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE /2018 DU 09 OCTOBRE 2018
RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN BUREAU DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT POUR LA SECURISATION DES PARCS
NATIONAUX DE DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOULLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de onze (11) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 2 000 000 (deux millions) de FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/11/2018 à 14h** heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun dans la salle des conférences de l'Unité de Gestion du Fonds sis au 2ème étage de la Délégation Régionale du Ministère des Forêts et de la Faune du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- 1) absence ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif ;
- 2) fausse déclaration ou falsification des pièces dans les offres ;
- 3) offre financière non conforme



- 4) absence de la caution de soumission ;
- 5) après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme ;
- 6) dossier technique incomplet ;
- 7) absence de déclaration d'engagement signée par le soumissionnaire (suivant le modèle joint);
- 8) note technique inférieure à 70/100 ;
- 9) chef de Mission non inscrit à l'ordre concerné.

b) Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon les critères essentiels ci-dessous définis:

- Références du bureau d'études	15
- Qualification et expérience des experts	60
- Organisation et méthodologie d'exécution de la mission	20
- Présentation générale des Offres	5
TOTAL	100

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

L'ouverture des offres financières se fera sur invitation du Président de la commission après présentation et adoption du rapport de la sous-commission sur les évaluations administrative et technique.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, 8ème étage, porte 807.

NB : « *pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48* »

YAOUNDE le 9 Octobre 2018

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000067/AONO/MINDCAF/CIPM/2018 DU 12 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE SISE À BASTOS FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2018 ET 2019 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 94 709 07 110000 2209

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPAT, EXERCICES 2018 ET 2019.
IMPUTATION
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Développement du Patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la résidence du Président de la Cour Constitutionnelle sise à Bastos.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- les travaux de béton armé
- les travaux de maçonnerie
- les travaux de menuiserie bois, métallique et alu
- les travaux de peinture
- les travaux de plomberie sanitaire
- les travaux d'électricité
- les travaux de charpente et couverture

3. Cout Prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL (EN FCFA) : 272 659 992 (deux cent soixante-douze millions six cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du MINEPAT, exercices 2018 et 2019.

BUDGET PREVISIONNEL (EN FCFA) : 272 659 992 (deux cent soixante-douze millions six cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le 28 novembre 2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000067/AONO/MINDCAF/CIPM/2018 DU 12 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE SISE A BASTOS, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières pour la réalisation des travaux est de **huit (08) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant cent vingt (120) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de **5 450 000 (cinq millions quatre cent cinquante mille) FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **28 novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

- absence d'une pièce administrative ;
- documents falsifiés ou fausses déclarations ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction à au moins 4/5 des critères de qualification.

Critères de qualification

Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.

1 Evaluation des offres techniques



Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

N°	CRITERES DE QUALIFICATION	OBSERVATIONS
I	La capacité financière du soumissionnaire	02 sous-critères
II	Les références de l'entreprise	02 sous-critères
III	Le personnel d'encadrement	10 sous-critères
IV	L'organisation du chantier et le planning d'exécution des travaux	06 sous-critères
V	L'attestation de visite de site	01 sous-critère

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 4 des 5 critères de qualification requis à l'analyse technique, seront jugées non qualifiées pour l'analyse financière.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

KOUNG A BESSIKE JACQUELINE

AGENCE NATIONALE DE RADIO PROTECTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A L'AGENCE NATIONALE DE
RADIOPROTECTION (ANRP).EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'ANRP lance un Appel d'Offres National, ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un mur de soutènement à l'ANRP.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres National Ouvert comprennent les travaux de construction d'un mur de soutènement à l'ANRP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 20 000 000 (vingt millions) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent marché sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qualifiées, exerçant dans ce domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/ANRP, de l'exercice 2018, imputation : **22 10 01**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine/Bureau des Marchés, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP/Bureau des Marchés, au plus tard le **8 Novembre 2018 à 10 heures**.

Le dossier sera présenté en trois enveloppes "intérieures" distinctes et scellées ainsi qu'il suit :

- I- pour les pièces administratives
- II- pour les propositions techniques.
- III- pour les propositions financières.

Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur anonyme, hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

Appel d'Offres National ouvert

N°0007/ AONO/ANRP/ CIPM/2018 du 17 octobre 2018 pour les travaux de construction d'un mur de soutènement à l'Agence Nationale de Radioprotection « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou organismes financiers agréés et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (quatre cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou organismes financiers agréés et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (quatre cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **8 Novembre 2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.

2^e étape : évaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Seront rejetées, les offres présentant les manquements ci-après :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous détail de prix ;
- e) N'avoir pas rempli au moins 70% des critères essentiels, soit **22 critères sur 31** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Présentation de l'offre sur 01 critère ;

Références de l'entreprise sur 03 critères ;

Organisation et méthodologie sur 08 critères.

Le personnel de l'entreprise sur 09 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères ;

Preuves d'acceptation du marché 02 critères.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP)/Bureau des Marchés, BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01)
VEHICULE PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE
COMPTE DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE DE QUALITE DES INTRANTS
ET DES PRODUITS AGRICOLES (DRCQ).FINANCEMENT: BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL
D'ANALYSE, EXERCICE 2018.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4 au MINADER pour le compte de la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et des Produits Agricoles.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste à la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **26 000 000 (vingt-six millions)** de Francs CFA TTC,

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées, de droit camerounais et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicules.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le budget du Laboratoire National d'Analyse, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000)francs CFA** payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 08 Novembre 2018 à 14 heures**, et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU
17 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4x4 AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE LA DRCQ.
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de cette fourniture objet du présent Appel d'Offres est d'un (01) Mois.

La livraison se fera à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINDCAF (Garage Administratif Central de Yaoundé).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **cinq cent vingt mille (520 000) de Francs CFA** etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 08 Novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans l'une des salles de conférence du MINADER.

NB: Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleurs, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant et ou du distributeur agréé ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ou procès-verbal de validation du prototype ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années;
- Non-satisfaction d'au moins 80% des caractères techniques mineures ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

Caractéristiques majeures	Valeurs
	Pick up
Cylindrée	supérieur ou égale à 2986 cc
Garde au sol	supérieur ou égale à 282 mm
Nombre de places assises	supérieur ou égale à 5 places
Nombre de portes :	supérieur ou égale à 04
Source d'énergie	Gasoil
Empattement	supérieur ou égale à 3085 mm
Capacité du réservoir	supérieur ou égale à 80 litres
Puissance fiscale :	supérieur ou égale à 09 CV
Couple maxi :	supérieur ou égale à 197 Nm /2200 /tr-mn

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire : Avoir exécuté au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années.		
2	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
3	Délai de livraison		
4	Présentation générale du dossier		
5	Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures remplis, paraphés daté et signés à la dernière page		
6	Absence du certificat de garantie		

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 2 22 22 16 24, 3^e chalet).

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°005/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 28/09/2018 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE CENT
VINGT NEUF (429) KITS DE FORMATION, POUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS DANS LES
CHAMPS ECOLES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA
PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C) FINANCEMENT: FODECC 2018**

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , N/A
IMPUTATION
392 02 424 11 12 222 803

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de **quatre cent vingt neuf (429) kits de formation** pour la formation des producteurs dans les Champs Ecoles Paysans au profit du projet d'appui a la gestion de la qualité dans la production du cacao et des cafés (PAGQ2C).

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture de **quatre cent vingt neuf (429) kits de formation** pour la formation des producteurs dans les Champs Ecoles Paysans au profit du Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés (PAGQ2C).

Elle est constituée des éléments suivants :

LOT N°1		
MATERIEL DIDACTIQUE		
N°	DESCRIPTION DE LA FOURNITURE	QUA NTITES
1. 1.	RAME DE PAPIER (de 1 ^{ère} frappe) ;	429
1. 2.	METRE RUBAN (obstétrique) ;	429
1. 3.	ROULEAU BANDE DE DEMARCAGE ;	429
1. 4.	PAQUET DE MARQUEURS DE 12 PIECES ;	429
1. 5.	PAPIER CONFERENCE ;	429
1. 6.	BOITE DE COLLE BLANCHE LIQUIDE ;	429

1. 7.	PAQUET DE 12 ELASTIQUES	429
1. 8.	TREPIED EN BOIS POUR PAPIER CONFERENCE ;	429
1. 9.	CALCULATRICE ;	429
1. 10.	BOUTEILLE D'ALCOOL DE 90°C DE 01 LITRE	429
1. 11.	BOL EN PLASTIQUE DE 01 LITRE AVEC COUVERCLE	429
1. 12.	SEAUX DE 15 LITRES	429
1. 13.	SEAU DE PEINTURE DE 5 KG (COULEURS BLEUE ET ROUGE)	429
1. 14.	PAQUET DE CRAYONS DE COULEUR ;	429
1. 15.	PAQUET DE CRAYONS ORDINAIRES ;	429
1. 16.	PAQUETS TAILLE-CRAYONS ;	429
1. 17.	SEAU TRANSPARENT ;	429
1. 18.	PINCEAUX DE 10mm ;	429
1. 19.	PINCEAUX DE 15-18mm ;	429
1. 20.	PAPIER BUVARDS ;	429
1. 21.	PAQUET DE 100 PUNAISES ;	429
1. 22.	MOUSSELINE	429
1. 23.	COLORANT ALIMENTAIRE	429
1. 24.	EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ;	429
LOT N°2		
INTRANTS AGRICOLES		

1. 1.	LITRE D'INSECTICIDE CACAO ET CAFE (SYSTEMIQUE/CONTACT) ;	858
1. 2.	SACHETS DE FONGICIDES CACAO (SYSTEMIQUE) ;	858
1. 3.	SACHETS DE FONGICIDES CACAO ET CAFE (CONTACT).	858
1. 4.	LITRE D'INSECTICIDE CACAO ET CAFE (SYSTEMIQUE)	858

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent Appel d'Offres est de **77 250 000 (soixante-dix sept million deux cent cinquante milles) frs CFA**

- LOT N°01= cinquante sept milles deux cent cinquante francs (57 250 000) FCFA ;
- LOT N°02= vingt millions francs (20 000 000) FCFA ;

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement de la fourniture objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés (FODECC) pour l'exercice 2018, **IMPUTATION 2018 392 02 424 11 12 222 803.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, Tel :222 22 16 24 ; Fax :222 225 091, dès diffusion du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur le Directeur des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, Tel :222 2216 24 ; Fax :222 225 091, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement non remboursable d'un montant de **cinquante cinq mille (55 000) francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 ouvert à la BICEC .

9. Remises des offres

Chaque Soumission rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont 01 (un) original et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, au plus tard le 19 Octobre 2018 à 14 heures locale et devra porter la mention : avis d'appel d'offres national ouvert.

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°005/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 28/09/2018 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE CENT VINGT NEUF (429) KITS DE FORMATION, POUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS DANS LES CHAMPS ECOLES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours, et se fera à de la Délégation Régionale de du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural du Centre.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre dans son dossier d'Appel d'Offre une caution de soumission dont le montant est fonction de chaque lot.

- LOT N°01= un million cent quarante cinq mille francs (1 145 000) FCFA ;
- LOT N°02= quatre cent milles francs (400 000) FCFA ;

Cette caution sera établie par un Etablissement Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure à la dernière page du DAO.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

La durée de validité de la caution est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finance entraînera le rejet de l'offre. Aussi, les petites et moyens entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire en lieux et place du cautionnement de soumission, soit un cheque certifié, soit un cheque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement Bancaire ou d'un organisme Financier agréé conformément aux textes en vigueur (art 90(7) du nouveau Code des Marchés). Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19 Octobre 2018 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINADER à Yaoundé, du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

Seuls les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou s'y feront représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Critères éliminatoires

- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Non satisfaction d'au moins 80% de toutes les caractéristiques mineures ;
- Non satisfaction d'au moins 4 des 6 des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de ne pas avoir abandonné un marché au cours des 3 dernières années ;
- Pour le lot N°2, absence d'un agrément de distribution des produits phytosanitaires en cours de validité délivré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

MATERIEL DIDACTIQUE DE LA FORMATION	SPECIFICATIONSTECHNIQUES
RAME DE PAPIER (de 1 ^{ère} frappe) ;	Rame de papier 500 feuilles A4 80g
METRE RUBAN (obstétrique) ;	Longueur 1,5 m
ROULEAU BANDE DE DEMARCAGE ;	En matière plastique, couleur rouge-blanche, longueur au moins 50m
PAQUET DE MARQUEURS ;	Marqueurs multicolore
PAPIER CONFERENCE ;	Masse 60g, dimension 64x90 cm ² , couleur blanche
COLLE BLANCHE LIQUIDE ;	Colle blanche Rubaf 100 gr
ELASTIQUES	Masse paquet de 100gr
TREPIED EN BOIS POUR PAPIER CONFERENCE ;	60/90
CALCULATRICE ;	Additionneuses
BOUTEILLE D'ALCOOL DE 90°C DE 01 LITRE	ALCOOL ETHYLIQUE
BOL EN PLASTIQUE DE 01 LITRE AVEC COUVERCLE	En matière plastique, couleur rouge-blanche
SEAUX DE 15 LITRES	En matière plastique, couleur rouge-blanche
SEAU DE PEINTURE (COULEURS BLEUE ET ROUGE)	5 litre peinture a eau
PAQUET DE CRAYONS DE COULEUR ;	HB
PAQUET DE CRAYONS ORDINAIRES ;	HB
PAQUETS TAILLE-CRAYONS ;	-
SEAU TRANSPARENT ;	En matière plastique, couleur rouge-blanche
PINCEAUX DE 10mm ;	-
PINCEAUX DE 15-18mm ;	-
PAPIER BUVARDS ;	-
PUNAISES ;	En matière plastique
MOUSSELINE	-
COLORANT ALIMENTAIRE	-
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ;	<ul style="list-style-type: none"> - Combinaison de travail en coton 35%, polyester 65% de 230 g/m², longue manche, pantalon et capuchon ; - Gants des travaux agricoles imperméables à l'eau et l'huile ; - Bottes agricoles de pointures 44 et 45 ; - Lunettes de sécurité de protection intégrale ; - Cache nez FFP2 - Floquer au logo du projet
INTRANTS AGRICOLES	

Insecticide cacao et café Systémique et de contact	(Thiamethoxam 30 g/l + Lambda cyhalothrin 15g/l)
fongicide cacao Systémique	(Diméthomorphe 120 g/kg + Oxyde de cuivre 600 g/kg)
fongicide cacao et café Contact	(Oxyde de cuivre 77%)
Insecticide cacao et café Systémique	(Lambda-cyhalothrine 15 g/l + acétamipride 20 g/l)

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous, elle se fera de manière positive (OUI) ou négative (NON).

- Présentation de L'offre ;
- Référence du soumissionnaire (au moins un marché similaire au cours des trois dernières années) ;
- Capacité financière de 10 millions ;
- Délai de livraison 60 jours ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP paraphé) ;

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et obtenir au moins 80% des oui des critères essentiels.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés sise à la Délégation Régionale du Centre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ETOUG-EBE, Tel : 696 481 848.

YAOUNDE le 28 Septembre 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°18-04/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR LA
FOURNITURE DES OUVRAGES SCIENTIFIQUES AU PROJET CETIC DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N° 5422-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC), projet financé par les fonds IDA de la Banque Mondiale et logé à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), le Coordonnateur dudit projet, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des ouvrages scientifiques au projet CETIC de Université de Yaoundé I.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres concernent la fourniture ouvrages didactiques, conformément aux spécifications techniques précisées dans la pièce n°5 (Cahier des Spécifications Techniques). Il s'agit de :

- 1568 ouvrages de Mathématiques ;
- 288 ouvrages de Physique ;
- 600 ouvrages d'Informatique ;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations envisagées, ont été évalués à l'issue des études préalables, à **Deux Cent Millions (200 000 000)** francs CFA, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les fournisseurs installées au Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées par le Crédit IDA N° 5422-CM - Projet CEA-CETIC/Uyl, EXERCICE 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet CETIC, sis à Yaoundé, à la Direction de l'ENSP, B.P. :8390, Yaoundé – Tél. : +237 222 61 14 53 - Web : www.cetic.cm - e-mail : admin@cetic.cm. Porte H114.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cent-dix mille (110 000) CFAfrancs**, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposés contre récépissé dûment signé au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet CETIC de l'UYI, à la Direction de l'ENSP, au plus tard le **31 Octobre 2018 à 14 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18-04/AONO/MINESUPE/CETIC/CSPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR LA FOURNITURE DES OUVRAGES SCIENTIFIQUES AU PROJET CETIC DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.** A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements et matériel objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

-

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, pour un montant de **quatre millions (4 000 000) francs CFA**. Ladite caution doit avoir une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **31 Octobre 2018 à 15 heures**, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du CETIC, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés dans la salle de conférences du CETIC sise à l'ENSP de l'Université de Yaoundé I.

L'ouverture des plis se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires



Absence ou falsification d'une pièce du dossier administratif ;
Non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
Non-conformité des fournitures aux spécifications techniques du DAO ;
Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

Critères Essentiels

A	Présentation générale de l'Offre		OUI	NON
B	Références du Soumissionnaire des	stations similaires	OUI	NON
C	Qualité des ouvrages proposés		OUI	NON
D	Chronogramme d'exécution		OUI	NON
E	Qualité du service après-vente		OUI	NON
F	Qualité du Personnel technique en charge de		OUI	NON

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respectant les spécifications techniques du DAO, aura été évalués la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet CETIC, sis à Yaoundé, à la Direction de l'ENSP, B.P. :8300, Yaoundé — Tél. +237 222 61 14 53 - Web : weew.oetio.crn - e-mail adrninetio.crn. Porte H114.

YAOUNDE le 21 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR

ETOUA Remy Magloire

COMMUNE DE FIGUIL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE
COTATIONN°01/DDC/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/2018 DU 02 OCTOBRE 2018

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BADIA DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

Confère Dossier de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte **aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de Bâtiment.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.

6. Financement

Allocation Commune de FIGUIL /PNDP IDA III.

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées est mis à la disposition par **le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvra**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP** pour le Nord sis à Garoua à partir du **02 Octobre 2018** pendant les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un **(01) original et six (06) copies** lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage (Secrétariat particulier du Maire).
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°01/DDC/RN
/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSES EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) CABINES A L'ECOLE
PUBLIQUE DE BADIA DANS LA COMMUNE
DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».**

10. Delai de Livraison

Cent Vingt jours (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de FIGUIL. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation, le **22 Octobre 2018 à 11 heures précises Salle des Actes de la Mairie de FIGUIL.**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Confère Dossier de Cotation.

15. Attribution

Confère Dossier de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Confère Dossier de Cotation.

17. Renseignements Complémentaires

N/A

GUIDER le 2 Octobre 2018

Le MAIRE

SINGAI KANGOU Celestin

COMMUNE DE MAYO-DARLE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-AD/D-M°BYO/
C-M°DLE/CDPMP/2018 DU 10/10/2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
BOUMDO EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE,DEPARTEMENT DU MAYO
BANYO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 40 531 07 641038 2811 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de l'Exercice 2018, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO DARLE "Autorité Contractante", lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du Centre de santé Intégré de BOUMDO en matériel médical dans la Commune de MAYO DARLE, Département du MAYO BANYO.

Désignation	Localité	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
CSI de BOUMDO ; Equipement en matériel médical	BOUMDO	8 000 000	52 40 531 07 641038 2811 611

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- Equipement en matériel médical du CSI de BOUMDO :

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de huit millions.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le budget d'Investissement public (BIP), Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de MAYO DARLE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de MAYO DARLE, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de MAYO DARLE dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de MAYO DARLE, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de MAYO DARLE au plus tard le 07/11/2018 à 14 heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°
001/DC/R-AD/D-M°BYO/CM°DLE/CDPMP/2018 DU 10/10/2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE SANTE
INTEGRE DE BOUMDO EN MATERIEL MEDICAL DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU
MAYO BANYO « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des livraisons est d'un (01) mois. Ce délai courra à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 160 000 FCFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 07/11/2018 à 15 heure 00, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés MAYO BANYO siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du MAYO BANYO. Dans la salle de réunion de ladite Délégation.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires ;

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
3. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifications ;
6. Absence d'un prix quantifié dans l'offre.

Critères de qualification

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Montant moyen de marchés réalisés au cours de l'Exercice 2016 et 2017 ...Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée Par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI Oui/Non
4. Conformité des factures proforma des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

14. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MAYO DARLE.

NGAOUNDERE le 10 Octobre 2018

Le MAIRE

GBEUNGBA TOULALE

COMMUNE DE MARTAP

DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/C-MT/CIPM-MT/2018 DU 03/10/18 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE MARTAP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande Cotation pour la sélection d'une entreprise en vue de la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/paquets minima des écoles dans la commune de Martap.

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 6 900 000 FCFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service du Maître d'ouvrage à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap de la somme de vingt-cinq mille (20 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont (01) un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé à la Mairie de Martap, au plus tard le 24/10/18 à 14 heures, heure locale. Elles devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/C-MT/CIPM-MT/2018 DU 03/10/18 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE MARTAP

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité d'une pièce.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, aura lieu le 24/10/18 à 15 heures dans la salle des réunions de la Commune de Martap.

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- Soumissionnaire non à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales ;
- Offres incomplètes et non conformes aux conditions fixées par le DC ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Devis estimatif incomplète ou insuffisante.

15. Attribution

n/a

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Martap.

NGAOUNDERE le 3 Octobre 2018

Le MAIRE

SOULEYMANOU IYA

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS DE CONSULTATION N° 2018/015/AC/DG/CIPM/CAMTEL DU 27 SEPTEMBRE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, lance la présente consultation pour la fourniture de 50 kilomètres de câbles à fibres optiques à 2 brins à la CAMTEL.

2. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille (49 999 000) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés camerounaises exerçant dans le domaine.

4. Financement

L'opération sera financée par le Budget CAMTEL exercice 2018

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de la tour CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt cinq mille FCFA)** dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de la tour CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt cinq mille FCFA)** dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 22/10/2018 à 13h heure locale.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement **la seule et unique mention** suivante : « **Consultation N°015/AC/DG/CIPM/CAMTEL du 27/10/2018 pour la fourniture de 50 kilomètres de câbles à Fibres Optique 2 brins monomode à la CAMTEL.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) devront être déposées en 07 exemplaires dont un original et six copies.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de la lettre-commande.

9. Ouverture des Plis

Les plis reçus seront transmis à la CIPM en vue du dépouillement le même jour à 14 heures précises.

10. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera sur la base de critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires

Fausse déclarations ou pièces falsifiées;

Omission d'un prix unitaire quantifié.

Marché antérieur non exécuté.

Absence d'une pièce administrative

Pièces non conformes (à régulariser dans 48 heures).

Marché antérieur non exécuté.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Conformité de l'offre aux spécifications techniques de la demande de cotation

11. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée « la moins disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises et reprises dans le règlement de la consultation joint.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NKOTO EMANE DAVID

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS DE CONSULTATION N° 016/AC/DG/CIPM/CAMTEL DU 27 SEPTEMBRE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, lance la présente consultation pour la fourniture en procédure d'urgence de quatre soudeuses fibre optique FS 009 à CAMTEL.

2. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de 50.000.000 (cinquante millions) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés camerounaises exerçant dans le domaine.

4. Financement

L'opération sera financée par le Budget CAMTEL exercice 2018

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de la tour CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt cinq mille FCFA)** dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de la tour CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt cinq mille FCFA)** dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 23/10/2018 à 13h heure locale.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement **la seule et unique mention** suivante : « **Consultation N°016/AC/DG/CIPM/CAMTEL du 27/09/2018 pour la fourniture en procédure d'urgence de quatre soudeuses fibre optique FS 009 à CAMTEL.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) devront être déposées en 07 exemplaires dont un original et six copies.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours maximum à compter de la date de notification de la lettre-commande.

9. Ouverture des Plis

Les plis reçus par le Maître d'Ouvrage seront transmis à la CIPM en vue du dépouillement le même jour à 14 h précises.

10. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera séance tenante sur la base de critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
Omission d'un prix unitaire quantifié.
Absence d'une pièce administrative
Pièce non conforme (à régulariser dans 48 heures)
Marché antérieur non exécuté.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Conformité de l'offre aux spécifications techniques de la demande de cotation.

11. Attribution

La Lettre commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée « la moins disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises et reprises dans le règlement de la consultation joint.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOTO EMANE DAVID

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS DE CONSULTATION N° 017/AC/DG/CIPM/CAMTEL DU 27/09/2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, lance la présente consultation pour la fourniture en procédure d'urgence de sept soudeuses FTTH-FSM 12 S T 71 C+ INFRACTIVE à CAMTEL.

2. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de **49.000.000 (quarante neuf millions) FCFA TTC.**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés camerounaises exerçant dans le domaine.

4. Financement

L'opération sera financée par le Budget CAMTEL exercice 2018

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de la tour CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt cinq mille FCFA)** dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage, porte 602 de la tour CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de 25 000 FCFA (Vingt cinq mille FCFA)** dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 24/10/2018 à 13h heure locale.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

« Consultation N°017/AC/DG/CIPM/CAMTEL du 24/10/2018 pour la fourniture en procédure d'urgence de sept soudeuses FTTH-FSM 12 S T 71 C+ infractive à CAMTEL.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) devront être déposées en 07 exemplaires dont un original et six copies.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours maximum à compter de la date de notification de la lettre-commande.

9. Ouverture des Plis

Les plis reçus par le Maître d'Ouvrage seront transmis à la CIPM en vue du dépouillement le même jour à 14 h précises

10. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera séance tenante sur la base de critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
Omission d'un prix unitaire quantifié.
Absence d'une pièce administrative
Pièce non conforme (à régulariser dans 48 heures)
Marché antérieur non exécuté.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Conformité de l'offre aux spécifications techniques de la demande de cotation.

11. Attribution

La Lettre commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée « la moins disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises et reprises dans le règlement de la consultation joint.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NKOTO EMANE DAVID

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINT/CMPM/2018 POUR L'ACQUISITION DE MANTEAUX DE PREVENTION ROUTIERE

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la programmation des activités de Prévention routière sur financement Fonds Routier pour l'exercice 2018, le Ministre des Transports envisage de procéder à l'acquisition de 600 manteaux de prévention routière au Ministère des Transports.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation concernent l'acquisition de manteaux de prévention routière au Ministère des Transports, présentant les caractéristiques ci-après :

1. les manteaux proposés seront des tissus de Haute qualité, avec une excellente performance d'imperméabilité à l'eau, en matière synthétique (peau trempée souple) rétro-réfléctorisante de première classe de couleur orange clair portant deux (02) bandes argentées réfléchissantes d'une largeur de 5 cm au niveau de la taille ;
2. ils seront suffisamment long dépassant de 25 cm les genoux de l'agent, résistant à l'épreuve du vent, aux déchirures et lavable à la machine ;
3. ils seront munis de capuchon détachable avec bouton pression en laiton et doublé ;
4. la couture sera entièrement imperméables bordées avec ruban d'étanchéité et soudées par chaleur ;
5. ils seront avec manches menues de brassard attache en élastique au poignet contre la pluie et le vent et porteront au droit des épaules le logo de la prévention routière à droite et le logo de la décennie de la sécurité à gauche ;
6. les mentions « PREVENTION ROUTIERE » et « ROAD SAFETY » figureront entre les deux bandes sur la partie arrière (dos) du manteau et encadreront le logo du Ministère des Transports ;
7. ces mentions seront en caractères d'imprimerie d'une largeur d'un (01) cm, d'une hauteur de sept (7) cm chacun et de couleur blanche ;
8. les tailles et les quantités des manteaux seront les suivantes :

Classe	L	XL	XXL
Taille de l'agent (cm)	Inf. à 165	165 – 180	Sup à 180
Quantité	150	300	150

Le Soumissionnaire devra joindre l'échantillon conforme aux descriptifs ci dessus, sous peine de rejet immédiat de son offre.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **quarante millions (47 700 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

1- L'acquisition des fournitures, objet de la présente demande de cotation, est financée par le :
- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- BF-MINT, exercice 2018, ligne budgétaire pour la partie taxes (TVA).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication de la présente demande de cotation, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 06/11/2018 à 13 h 00 heures** et devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINT/CMPPM/2018 POUR L'ACQUISITION DE MANTEAUX DE PREVENTION ROUTIERE»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} Ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant égal à **neuf cent cinquante quatre mille (954 000) Francs CFA**.

L'absence ou le non-respect du modèle de caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 06/11/2018 à 14 h 00 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante, et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables et à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, Tél 222 23 31 73.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNE DE DIR

COMMUNIQUEN° 091/C/R-AD/C-DIR/2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR,COMMUNIQUE :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les potentiels soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **N° 001/AONO/CDPM-MB/C-DIR/2018** du 24 Septembre 2018 pour l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de routes du réseau routier national bitume, dans la Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua sont informées que pour des raisons indépendantes de ses volontés, les dates de dépôt des offres prévues le **17 Octobre 2018 à 14 heures (heure locale)**, **sont reportées au 30 Octobre 2018 à 14 heures (heure locale; et à 15 heures(heure locale)** pour l'ouverture des offres.

Le reste sans changement. /-

DIR le 16 Octobre 2018

Le MAIRE

DOUSSEINI ISSA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4601-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0865-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz** du **12 Octobre**, la lettre-commande relative aux travaux de réparation de deux (02) groupes de climatisation à eau glacée de marque **TRANE**, du réseau aéraulique et d'une armoire de contrôle et de commande électrique de l'Aérogare passagers de l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION**, BP : 057 Douala, Tél : **23233 42 26 05/677 70 13 97/677 93 67 67**, pour un montant de **vingt-neuf millions six-cent un mille six cent vingt-huit (29 601 628) FCFA TTC** et un **déla**i d'exécution de un (01) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 4605 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0874 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn** du 12 Octobre 2018, le marché relatif à la fourniture de chariots à bagages à la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA., a été attribué à la société **GROUPE ARNO SARL**, BP : 664 Douala, Tél : **697 75 46 11/694 20 44 15**, pour un montant de **deux cent millions cent soixante-dix-neuf mille treize (200 179 013) F CFA TTC** et un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4544 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/06/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0858-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn** du 10 Octobre 2018, la lettre-commande relative à l'extension du câblage logique de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA et la mise en place d'un serveur d'adressage IP automatique (DHCP) DEDIE, a été attribuée à la société **ITGSTORE**, BP : 812 Douala, Tél : **233 43 63 73/233 43 63 61**, pour un montant de **quarante-neuf millions huit cent cinquante-neuf mille six cent trente-sept (49 859 637) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNAUTÉ URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N° 008/C/CD(;/AONO-007/CU/GA/2018 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUG/CIPM/AI/2018 DU 17/09/2018 « EN PROCÉDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR CERTAINS AXES DE LA VILLE DE GAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Garoua, Autorité Contractante, communique :
 Par décision N° 007/DA/CDG/CU/GA/2018 du 17 OCT 2018 ,la société ci-après désignée a été retenue comme
 adjudicataire du marché objet PAppel (TOFres sus référence:

Numéro de l'Appel d'Offres	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N° 007/AONO/CUG/CIPM/AI/2018 >	METCH-ELEC SARL B.P:2148	197 099 382	Mois (05)

SOUMISSIONNAIRE NO RETENU

Numéro de l'Appel d'Offres	Soumissionnaire	Motif d'élimination
N° 007/AONO/CUG/CIPM/AI/2018	ETS IPD	- Note technique inférieure à 70% - Absence de la déclaration sur l'honneur pour non abandon de chantier

Ladite Société est priée de prendre attache avec la Direction des Services

Techniques de la Communauté Urbaine de Garoua pour les modalités d'établissement de la Lettre Commande y afférente.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°000062/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000193/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 17 octobre 2018, lademande de cotation N°03/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'acquisition du matériel informatique pour les salles serveurs régionales au profit de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) a été déclarée infructueuse.

N° lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant TTC (en Fcfa) lu à l'ouverture	Montant TTC (en Fcfa) corrigé	Observations
Unique	Société POUM'S SARL B.P : 14300 YAOUNDE Tél : (237) 662070230	22 585 950	22 585 950	Offre non conforme

L'entreprise soumissionnaire est invitée à passer retirer son offre sous quinzaine, faute de quoi son offre sera détruite, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°00059/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE LA PLATEFORME LOGICIEL DE GESTION DE LA CARTE BIOMETRIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINEPAT 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000190/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 octobre 2018 l'entreprise ci-après, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'attribution définitive du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 Septembre 2018 pour l'acquisition de la plateforme logiciel de gestion de la carte biométrique en procédure d'urgence, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique :

N° lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant TTC (en Fcfa)	Lieu d'exécution	Délai d'exécution (en jours)
Unique	IGTSTORE S.A., BP : 812 DOUALA TEL.233 43 63 61/223 43 63 73	82 621 680	CMPJ DE REFERNCE DE YAOUNDE-MADAGASCAR	Trente (30) jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'établissement des différentes lettres-commandes.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine, faute de quoi elle sera détruite conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**COMMUNIQUE N°00060/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 DÉCLARANT
INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21
SEPTEMBRE 2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DU DATA CENTER NATIONAL POUR LE DÉPLOIEMENT DU
SYSTÈME DE GESTION DE LA CARTE JEUNE EN PROCÉDURE D'URGENCE AU MINISTÈRE DE LA
JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINEPAT 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000191/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 17 octobre 2018, le l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'aménagement du data center national pour le déploiement du système de gestion de la carte jeune en procédure d'urgence, a été déclaré infructueux.

N° lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant TTC (en Fcfa) lu à l'ouverture	Montant TTC (en Fcfa) corrigé	Observations
Unique	IGTSTORE S.A., BP : 812 DOUALA TEL.233 43 63 6 /223 43 63 73	175 970 398	175 970 398	Offre technique et financière non conformes

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine, faute de quoi elle sera détruite conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°000061/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000192/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 17 octobre 2018, l'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'aménagement de la salle serveur pour le centre d'écoute de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) en procédure d'urgence, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, a été déclaré infructueux.

N° lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant TTC (en Fcfa) lu à l'ouverture	Montant TTC (en Fcfa) corrigé	Observations
Unique	IGTSTORE S.A., BP : 812 DOUALA TEL.233 43 63 6 /223 43 63 73	83 583 588	91 521 119	Offre technique et financière non conformes

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine, faute de quoi elle sera détruite conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 110/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA DU 08 OCTOBRE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La date de remise et d'ouverture des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/MINADER/CIPM/2018 du 28 août 2018, relatif à la fourniture de deux (02) véhicules de type camionnette équipés de fourgon métallique avec étagère démontable et deux (02) pick-up 4x4 pour le compte du Fonds Semencier, initialement prévue **le jeudi 11 Octobre 2018 à 14 heures**, est reportée au **Jeudi 25 Octobre 2018 à 14 heures**.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N°0109/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA DU 08 OCTOBRE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La date de remise et d'ouverture des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/MINADER/CIPM/2018 du 28 août 2018, relatif à la fourniture d'un (01) véhicule 4x4 Double Cabine au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour le Compte du Projet Centre d'Innovation Vertes pour le Secteur Agroalimentaire en procédure d'urgence, initialement prévue **le jeudi 11 octobre 2018 à 14 heures**, est reportée au **Jeudi 25 Octobre 2018 à 14 heures**.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

EYEBE AYISSI Henri

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 116/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018.FINANCEMENT : BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE
DIAGNOSTIQUE DES PRODUITS ET INTRANTS AGRICOLES (EXERCICE 2018).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018**, relatif à la fourniture d'un véhicule pick-up 4x4 pour le compte de la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et des Produits Agricoles (DRCQ) est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

EYEBE AYISSI Henri

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°02/DC/APN/CIPM/2018 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A
L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE COMMUNIQUE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique : Par décision n° 5991 /APN/DG du 12 octobre 2018 , la Société Etablissements CHALLENGE BUSINESS a été retenue pour l'exécution de la lettre-commande relative à la fourniture du mobilier de bureau à l'APN, suite à la Demande de cotation n°02/DC/CIPM/APN/2018 du 12 septembre 2018, pour un montant total de 8.760.000 FCFA HT, soit 10.446.300 FCFA TTC, pour un délai de livraison de 15 (quinze) jours. Ladite Société est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise à l'Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision. Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUMBA Josué

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°008/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES HUMAINES ET PAIE, FORMATION ET MISE EN SERVICE DUDIT SYSTÈME ET DE CELUI EXISTANT (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, ANALYTIQUE ET BUDGÉTAIRE) À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE), SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°005676/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/ DMSPI/CEA8 DU 13 SEPTEMBRE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de la **MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO)** communique :Par décision : N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 du 10 OCTOBRE 2018L'Entreprise AFREETECH CAMEROON YAOUNDE BP : 35 107 Yaoundé, a été retenue pour l'exécution de la **Lettre Commande N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2018** relative à la fourniture et à l'installation d'un système informatisé de gestion intégrée des ressources humaines et paie, formation et mise en service dudit système et de celui existant (Comptabilité générale, analytique et budgétaire) à la MIPROMALO (en procédure d'urgence), suite à l'autorisation de gré à gré N°005676/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA8 du 13 septembre 2018, pour un montant TTC de **Neuf millions (9 000 000) francs CFA**. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOUBAKAR LIKYBY

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4601-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0865-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz** du **12 Octobre**, la lettre-commande relative aux travaux de réparation de deux (02) groupes de climatisation à eau glacée de marque **TRANE**, du réseau aéraulique et d'une armoire de contrôle et de commande électrique de l'Aérogare passagers de l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION**, BP : 057 Douala, Tél : **23233 42 26 05/677 70 13 97/677 93 67 67**, pour un montant de **vingt-neuf millions six-cent un mille six cent vingt-huit (29 601 628) FCFA TTC** et un **déla**i d'exécution de un (01) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 4605 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0874 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn** du 12 Octobre 2018, le marché relatif à la fourniture de chariots à bagages à la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA., a été attribué à la société **GROUPE ARNO SARL**, BP : 664 Douala, Tél : **697 75 46 11/694 20 44 15**, pour un montant de **deux cent millions cent soixante-dix-neuf mille treize (200 179 013) F CFA TTC** et un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4544 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/06/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0858-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/cn** du 10 Octobre 2018, la lettre-commande relative à l'extension du câblage logique de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA et la mise en place d'un serveur d'adressage IP automatique (DHCP) DEDIE, a été attribuée à la société **ITGSTORE**, BP : 812 Douala, Tél : **233 43 63 73/233 43 63 61**, pour un montant de **quarante-neuf millions huit cent cinquante-neuf mille six cent trente-sept (49 859 637) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0865 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CÂBLAGE INFORMATIQUE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 du 30/07/2018** ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 04 septembre 2018 ;

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative aux travaux de réparation de deux (02) groupes de climatisation à eau glacée de marque **TRANE**, du réseau aéraulique et d'une armoire de contrôle et de commande électrique de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à la **société EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION BP** : 057 Douala, Tél : 233 233 42 26 05/677 70 13 97/677 93 67 67, pour un montant de **vingt-neuf millions six-cent un mille six cent vingt-huit (29 601 628) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **un (01) mois**

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0874 - 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF
À LA FOURNITURE DE CHARIOTS À BAGAGES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ
AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;
Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 18/AONO/ADC/CIPM/2018 du 30/07/2018** ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
Considérant la correspondance n° 104 -18./ADC/CIPM du 27 Septembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1- le marché relatif à la fourniture de chariots à bagages à la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA, est attribuée à la société **GROUPE ARNO SARL BP** : 664 Douala, Tél : 697 75 46 11/694 20 44 15, pour un montant de **Deux cent millions cent soixante-dix-neuf mille treize (200 179 013) F CFA TTC** et un délai de livraison de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2- Le Gérant de la société **GROUPE ARNO SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°008/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA MOBILISATION SOCIALE URBAINE POUR LA SECURITE ROUTIERE DANS CERTAINES GRANDES VILLES DU CAMEROUN EN 5 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifiant et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;
Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu le dossier d'appel d'offres national restreint N°0011/AONR/MINT/CMPM relatif à la mobilisation sociale urbaine pour la sécurité routière dans certaines grandes villes du Cameroun en 5 lots;
Vu la lettre n° N°056/L/CMPM/SEC du 09 octobre 2018 proposant l'attribution des Marchés aux entreprises : TFM INTERNATIONAL (Lot1), White Dove cie (lot2&3), SIFCAM (lot 4&5).

DECIDE :

Article 1er– les entreprises ci-dessous citées sont retenues, comme adjudicataires des marchés relatifs l'appel d'offres national restreint susvisé :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	MINISTRE DES TRANSPORTS	TFM INTERNATIONAL BP : 7 248 YAOUNDE TEL : 699 993 723	58 260 266	06 mois
Lot 2	MINISTRE	WHITE DOVE COMPANY BP : 3 774 YAOUNDE TEL : 677 534 806	59 625 000	06 mois
Lot 3	DES TRANSPORTS		59 625 000	
Lot 4	MINISTRE	ETS SIFCAM BP : 8 324 YAOUNDE TEL : 677 80 96 36	59 625 000	06 mois
Lot 5	DES TRANSPORTS		59 625 000	

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°0013/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE A TRAVERS LA TELEPHONIE MOBILE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifiant et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu le dossier d'appel d'offres national restreint N°0008/AONR/MINT/CMPM relatif à la campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routière à travers la téléphonie mobile;

Vu la lettre n° N°0042/L/CMPM/SEC du 09octobre 2018 proposant l'attribution de la Lettre Commande à la société MERDOLF Sarl.

DECIDE :

Article 1er- L'entreprise ci-dessous citée est retenue, comme adjudicataire de la Lettre Commande relative l'appel d'offres national restreint susvisé :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	MINISTRE DES TRANSPORTS	MERDOLF SARL BP :35 159 YAOUNDE TEL : 677 75 26 33	49 998 842	10 mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°0010/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE A TRAVERS LES TELEVISIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifiant et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;
Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu le dossier d'appel d'offres national restreint N°009/AONR/MINT/CMPM relatif à la campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routière a travers les télévisions;
Vu la lettre n° n°056//CMPM/SEC du 09 octobre 2018 proposant l'attribution du marché à la société MERDOLF SARL.

DECIDE :

Article 1er– L'entreprise ci-dessous citée est retenue, comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national restreint susvisé :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	MINISTRE DES TRANSPORTS	MERDOLF SARL BP :35 159 YAOUNDE TEL : 677 75 26 33	336 654 675	12 mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°009/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MEDIATIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE A TRAVERS LES RADIOS LOCALES AU CAMEROUN EN 4 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifiant et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;
Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu le dossier d'appel d'offres national restreint N°0012/AONR/MINT/CMPPM relatif à la campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routières à travers les radios locales au Cameroun en 4 lots ;
Vu la lettre n° N°056/L/CMPPM/SEC du 09 octobre 2018 proposant l'attribution des Marchés aux entreprises : MERDOLF sarl (Lot1&2), GREENFIELD Group (lot3&4).

DECIDE :

Article 1er- Les entreprises ci-dessous citées sont retenues, comme adjudicataires des marchés relatifs à l'appel d'offres national restreint susvisé :

N° Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	MINISTRE DES TRANSPORTS	MERDOLF Sarl BP :35 159 YAOUNDE TEL : 677 75 26 33	79 432 425	06 mois
Lot 2			79 372 800	
Lot 3	MINISTRE DES TRANSPORTS	GREENFIELD BP : 35 60 YAOUNDE TEL : 699 55 86 41	67 543 200	06 mois
Lot 4			67 546 778	

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°0015/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE ROUTIERE : CONES, PANNEAUX SIGNALÉTIQUES, TABLES, PARASOLEILS ET CHAISES PLIANTES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifiant et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert N°0004/AONO/MINT/CMPPM relatif à l'acquisition des équipements de surveillance routière à savoir : cônes, panneaux signalétiques, tables, parasoleils et chaises pliantes;

Vu la lettre n° N°0042/L/CMPPM/SEC du 07 Août 2018 proposant l'attribution du marché à la société RELIANCE

DECIDE :

Article 1er– L'entreprise ci-dessous citée est retenue, comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé:

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	MINISTRE DES TRANSPORTS	RELIANCE BP :7517 YAOUNDE TEL : 677 75 26 33	60 757 875	03 mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°007/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES A L'ORGANISATION DES CAMPAGNES DE RECYCLAGE DE CONDUCTEURS PROFESSIONNELS DES AGENCES DE VOYAGES DES SOCIETES DE TRANSPORTS DES MARCHANDISES EN 4 LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifiant et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;
Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu le dossier d'appel d'offres national restreint N°0010/AONR/MINT/CMPPM relatif à l'organisation des campagnes de recyclage de conducteurs professionnels des agences de voyages des sociétés de transports des marchandises en 4 lots;
Vu la lettre n° N°056/L/CMPPM/SEC du 09 octobre 2018 proposant l'attribution des Lettres Commande aux entreprises : White Dove cie (lot1), Auto-Ecole française (lot 2&4) et SIFCAM (lot 3).

DECIDE :

Article 1er– Les entreprises ci-dessous citées sont retenues, comme adjudicataires des Lettres Commande relatives à l'appel d'offres national restreint susvisé :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	MINISTRE DES TRANSPORTS	WHITE DOVE COMPANY BP : 3 774 YAOUNDE TEL : 677 534 806	44 999 670	06 mois
Lot 2	MINISTRE DES TRANSPORTS	AUTO-ECOLE FRANCAISE BP : 4 363 YAOUNDE TEL : 333 03 36 87	47 058 912	06 mois
LOT3	MINISTRE DES TRANSPORTS	ETS SIFCAM BP : 8 324 YAOUNDE TEL : 677 80 96 36	38 736 574	06 mois
Lot 4	MINISTRE DES TRANSPORTS	AUTO-ECOLE FRANCAISE BP :4 363 YAOUNDE TEL : 333 03 36 87	41 446 530	06 mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°0011/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'EXTENSION ET A LA REHABILITATION DE LA FOURNITURE DES RADARS SEMI PORTATIFS AVEC TREPIEDS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Considérant l'appel d'offres national ouvert N°053/AONO/MINMAP/CCPM-AG/2018 relatif à l'extension et à la réhabilitation de la fourniture des radars semi-portatifs avec trépieds;

Considérant la lettre n° N°044/L/CMPM/SEC du 07 août 2018 proposant l'attribution du marché à l'entreprise PSE CONSULTING SARL.

DECIDE :

Article 1er- L'entreprise ci-après citée, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	MINISTRE DES TRANSPORTS	PSE CONSULTING SARL. BP : 13 686 Ydé TEL : 699 992 062	513 967 500	06 mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0858- 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/CN PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXTENSION DU CÂBLAGE LOGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR D'ADRESSAGE IP AUTOMATIQUE (DHCP) DEDIE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;
Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 13/AONO/ADC/CIPM/2018 du 20/06/2018** ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
Vu Le Procès-verbal de négociation dans le cadre de l'attribution du marché.

DECIDE :

ARTICLE 1 -- la lettre-commande relative à l'extension du câblage logique de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA et la mise en place d'un serveur d'adressage IP automatique (DHCP) DEDIE, est attribuée à la société **ITGSTORE SA BP** : 812 Douala, Tél : 233 43 63 73/233 43 63 61, pour un montant de **Quarante-neuf millions huit cent cinquante-neuf mille six cent trente-sept (49 859 637) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **ITGSTORE** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 857 18/ADC/DGIDG.M/DG.ME2/CN PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'EXTENSION DU CÂBLAGE LOGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR D'ADRESSAGE IP AUTOMATIQUE (DHCP) DEDIE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA;

'Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/A0NO/ADC/CIPM/2018 du 20/06/2018 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu Le Procès-verbal de négociation dans le cadre de l'attribution du marché.

DECIDE :

ARTICLE 1- la lettre-commande relative à l'extension du câblage logique de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun SA et la mise en place d'un serveur d'adressage IP automatique (DHCP) DEDIE, est attribuée à la société ITGSTORE SA BP : 812 Douala, Tél : 233 43 63 73/233 43 63 61, pour un montant de Quarante-neuf millions huit cent cinquante-neuf mille six cent trente-sept (49 859 637) F CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société ITGSTORE est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée et partout où besoin serait

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

DECISION N°000190/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE LA PLATE FORME LOGICIEL DE GESTION DE LA CARTE BIOMETRIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 mars 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 Septembre 2018 POUR L'ACQUISITION DE LA PLATE FORME LOGICIEL DE GESTION DE LA CARTE BIOMETRIQUE EN PROCEDURE D'URGENCE ;

Considérant le procès-verbal de la session d'examen du Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres et de proposition d'attribution relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 Septembre 2018 pour l'acquisition de la plateforme logiciel de gestion de la carte biométrique en procédure d'urgence du 16 octobre 2018 ;

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert susmentionné :

Nom et adresse de l'Entreprise adresse	Montant TTC (en Fcfa)	Lieu d'exécution	Délai d'exécution (en jours)
IGTSTORE S.A., BP : 812 DOUALA TEL.233 43 63 61/223 43 63 73	82 621 680	CMPJ DE REFERENCE DE YAOUNDE-MADAGASCAR	30 JOURS

Nom et adresse de l'Entreprise adresse	Montant TTC (en Fcfa)	Observations
AFREETECH CAMEROON B.P : Tél : 242 68 56 77	62 546 625	Offre technique non conforme

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 5991 /APN/DGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la constitution ;

Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°99/126 du 15 Juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de **Monsieur YOUNBA Josué**, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu la Résolution n° 327/CA/APN/46 du 19 décembre 2015 approuvant le projet de performance de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2016-2018 ;

Vu la Résolution n° 398/CA/APN/56 du 06 juin 2018 modifiant la résolution n°0369/CA/APN/54 du 18 décembre 2017 et approuvant le budget programme révisé de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'offres n°03/AONO/APN/CIPM/2018 du 02 juillet 2018 pour la fourniture du mobilier de bureau à l'APN ;

Vu la Lettre n°021/18/CIPM/APN du 10 octobre 2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés sur la proposition d'attribution et l'accord du Directeur Général de l'APN y relatif.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er.- La société Etablissements CHALLENGE BUSINESS est attributaire de la lettre-commande pour la fourniture du mobilier de bureau à l'APN, pour un montant total de 8.760.000 (huit millions sept cent soixante mille) FCFA HT, soit 10.446.300 (dix millions quatre cent quarante-six mille trois cent) FCFA TTC et un délai de livraison de quinze (15) jours.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale Exercice 2018, « Imputations 222 100 » Sous-Programme n°3 de l'APN, et mandatée au nom des Etablissements CHALLENGE BUSINESS Yaoundé. Tél : 677.663.928/694.813.953.

Article 3.- Le Prestataire susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement de lettre-commande correspondante./

YAOUNDE le 12 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DECISION N°0017/D/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2018 DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINT/CMPM/2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE POUR LA FORMATION DES INGENIEURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012 /250 du 01er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Considérant la Demande de Cotation N°003/DC/MINT/CMPM relatif à l'acquisition du matériel informatique à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique pour la formation des ingénieurs;

Considérant la lettre n° N°055/L/CMPM/SEC du 24 septembre 2018 proposant l'attribution de la Lettre Commande à l'entreprise SOFT PRINT SA .

DECIDE :

Article 1er- L'entreprise ci-après citée, est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée :

N° lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en francs FCFA)	Délai d'exécution
Lot unique	MINISTRE DES TRANSPORTS	SOFT PRINT SA. BP : 15 103 Ydé TEL : 699 793 459	23 824 958	01 mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°005676/L/ PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA8 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES HUMAINES ET PAIE, FORMATION ET MISE EN SERVICE DUDIT SYSTÈME ET DE CELUI EXISTANT (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, ANALYTIQUE ET BUDGÉTAIRE) À LA MIPROMALO (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017, portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la mission de promotion des matériaux locaux ;

Vu le décret N° 2017/387 du 20 Juillet 2017 portant nomination du Directeur de la mission de promotion des matériaux locaux ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0001/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le budget autonome de la MIPROMALO, Exercice 2018 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°005676/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA8 du 13 septembre 2018 ;

Vu le Dossier de Consultation N°003/DC/MIPROMALO/CIPM/2018 du 24 septembre 2018 pour la fourniture et l'installation d'un système informatisé de gestion intégrée des ressources humaines et paie, formation et mise en service dudit système et de celui existant (Comptabilité générale, analytique et budgétaire) à la MIPROMALO (en procédure d'urgence) ;

Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise **AFREETECH CAMEROON YAOUNDE BP : 35 107 Yaoundé**, a été retenue pour l'exécution de la **Lettre Commande N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2018** relative à la fourniture et à l'installation d'un système informatisé de gestion intégrée des ressources humaines et paie, formation et mise en service dudit système et de celui existant (Comptabilité générale, analytique et budgétaire) à la MIPROMALO (en procédure d'urgence), suite à l'autorisation de gré à gré N°005676/L/PRC/MINMAP/ SG/DGMAS/DMSPI/CEA8 du 13 septembre 2018, pour un montant TTC de **Neuf millions (9 000 000) francs CFA**. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

Article 2 : L'Entreprise **AFREETECH CAMEROON YAOUNDE BP : 35 107 Yaoundé**, est invitée à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement du projet de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et appliquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOUBAKAR LIKYBY

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

DECISION N°000191/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR L'AMENAGEMENT DU DATA CENTER NATIONAL POUR LE DEPLOIEMENT DU SYSTEME DE GESTION DE LA CARTE JEUNE EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 mars 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 Septembre 2018 pour l'aménagement du data center national pour le déploiement du système de gestion de la carte jeune en procédure d'urgence ;

Considérant le procès-verbal de la session d'examen du Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres et de proposition d'attribution relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 Septembre 2018 pour l'aménagement du data center national pour le déploiement du système de gestion de la carte jeune en procédure d'urgence du 16 octobre 2018;

DECIDE :

Article 1^{er} L'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'aménagement du data center national pour le déploiement du système de gestion de la carte jeune en procédure d'urgence, est déclaré infructueux.

N° lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant TTC (en Fcfa) lu à l'ouverture	Montant TTC (en Fcfa) corrigé	Observations
Unique	IGTSTORE S.A., BP : 812 DOUALA TEL.233 43 63 6 /223 43 63 73	175 970 398	175 970 398	Offre technique et financière non conformes

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **MINISTRE**

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**DECISION N°000193/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 17 OCTOBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUSE
LA DEMANDE DE COTATION N°03/AONO/MINJEC/CPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SALLES SERVEURS REGIONALES AU PROFIT
DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du

Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse

et de l'Education Civique ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 mars 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'acquisition du matériel informatique pour les salles serveurs régionales au profit de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) en procédure d'urgence ;

Considérant le procès-verbal de la session d'examen du Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres et de proposition d'attribution relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'acquisition du matériel informatique pour les salles serveurs régionales au profit de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) en procédure d'urgence ;

DECIDE :

Article 1^{er} Lademande de cotation N°03/AONO/MINJEC/CPM/2018 du 21 septembre 2018 pour l'acquisition du matériel informatique pour les salles serveurs régionales au profit de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) en procédure d'urgence, est déclarée infructueuse.

N° lot	Nom et adresse de l'Entreprise	Montant TTC (en Fcfa) lu à l'ouverture	Montant TTC (en Fcfa) corrigé	Observations
Unique	Société POUM'S SARL B.P : 14300 YAOUNDE Tél : (237) 662070230	22 585 950	22 585 950	Offre non conforme

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°013/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°003/M/MIPRO/CIPM/A10/A50/2017 POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES (HANGARS) DANS DIFFÉRENTES LOCALITÉS POUR LA MIPROMALO EN TROIS (03) LOTS ; (LOT 3 : DSCHANG) (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO

Vu la constitution ;

Vu la loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017, portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la mission de promotion des matériaux locaux ;

Vu le décret N° 2017/387 du 20 Juillet 2017 portant nomination du Directeur de la mission de promotion des matériaux locaux ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°002/C/MINFI du 1 juin 2018 modifiant et complétant la circulaire N°0001/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le budget autonome de la MIPROMALO, Exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MIPRO/CIPM/2017 du 17 mars 2017 pour les travaux de construction des infrastructures (hangars) dans différentes localités pour la MIPROMALO en trois lots (lot 3 : Dschang) en procédure d'urgence ;

Considérant la lettre de proposition du 24 Avril 2017 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés à la MIPROMALO ;

Considérant la décision d'attribution N°003/D/MIPRO/DR/A10/A50/04/17 du 26 avril 2017 du marché à l'établissement MB CONSTRUCTION ;

Considérant l'Ordre de Service N°007/OS/MIPRO/DR/A10/A50/2017 du 24 juillet 2017 prescrivant le démarrage des travaux de construction des infrastructures (hangars) dans différentes localités pour la MIPROMALO en trois lots (lot 3 : Dschang) ;

Considérant la lettre N°350/L/MIPROMALO/DR/A10/A50/BSM/18 du 15 mars 2018 valant mise en demeure ;

Considérant le procès-verbal de constat de carence N°343/RM/MIPROMALO/DR/DECC/18 du 06 août 2018 de l'établissement MB CONSTRUCTION ;

Considérant la lettre de constat de défaillance N°1175/L/MIPROMALO/DR/A10/A50/BSM/18 du 20 Septembre 2018 de l'établissement MB CONSTRUCTION.

DECIDE

Article 1 : Le Marché N°003/M/MIPRO/CIPM/A10/A50/2017 pour la construction des infrastructures (hangars) dans différentes localités pour la MIPROMALO en trois (03) lots (Lot 3 : Dschang) sur financement du Contrat Plan ETAT/MIPROMALO 2017, d'un montant TTC de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA, est pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux torts, frais et risques de l'établissement MB CONSTRUCTION BP 3342 Yaoundé, Tél : 222 231 281 / 694 502 607.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOUBAKAR LIKYBY

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

ADDITIF N°001/AD/C18/CNYN/2018 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-18/CDPM/CNYN/2018 DU 25/09/2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA? MARITIME, REGION DU LITTORAL.« ROUTE COMMUNALE LOGBIKOY-NYAHENDEL— PENDIKI — BOMMEGUE: 11 KM » LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-18/CDPM/CNYN/2018 DU 25/09/2018 RELATIF AUX LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. « ROUTE COMMUNALE LOGBIKOY-NYAHENDEL— PENDIKI — BOMMEGUE: 11 KM », QUE LEDIT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Consultation du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables soit à la Préfecture de la Sanaga-Maritime à Edéa (Secrétariat Particulier du Préfet) Téléphone 233 46 44 41 / Fax 233 46 44 78, email : departementsanagamaritime@minatd.gov.cm, soit dans les services au Maitre d'Ouvrage, Téléphone 677 83 53 73 / 674 63 53 41 dès publication du présent avis.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables soit à la Préfecture de la Sanaga-Maritime à Edéa (Secrétariat Particulier du Préfet) Téléphone 233 46 44 41 / Fax 233 46 44 78, email : departemen</p>

2	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Préfecture de la Sanaga-Maritime à Edéa (Secrétariat Particulier du Préfet), Téléphone 233 46 44 41 / Fax 233 46 44 78, email : departementsanagamaritime@minatd.gov.cm dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) Francs CFA payable à la de la Recette Municipale de la Commune de Nyanon.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Préfecture de la Sanaga-Maritime à Edéa (Secrétariat Particulier du Préfet), Téléphone 233 46 44 41 / Fax 233 46 44 78, email : departemen</p>

3 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de la Sanaga-Maritime à Edéa (Secrétariat Particulier du Préfet), Téléphone 233 46 44 41 / Fax 233 46 44 78, email : departementsanagamaritime@minatd.gov.cm, sous pli fermé, au plus tard le **16/10/2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C-18/CDPM/ CNYN/2018 DU 25/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. «Route Communale Logbikoy-Nyahendel– Pendiki – BomMpegue: 11 km »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de la Sanaga-Maritime à Edéa (Secrétariat Particulier du Préfet), Téléphone 233 46 44 41 / Fax 233 46 44 78, email : departementsanagamaritimedrninat.gov.cm, sous pli fermé, au plus tard le **26/10/2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 011/AONO/C-18/CDPM/ CNYN/2018 DU 25/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. «Route Communale Logbikoy-Nyahendel— Pendiki — BomMpegue: 11 km »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

4 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être obligatoirement datées de moins de 03 mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Lire plutot

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être obligatoirement datées de moins de 03 mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

5 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/10/2018 à 12 heures** et se fera en un (01) temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Sanaga-Maritime à EDEA dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et disposant d'une bonne connaissance du dossier.

5 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/10/2018 à 12 heures** et se fera en un (01) temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Sanaga-Maritime à EDEA dans sa salle de réunion de la Préfecture d'EDEA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et disposant d'une bonne connaissance du dossier.

Le reste sans changement.

EDEA le 17 Octobre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

ADDITIF N°003/18/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (<i>dont un original et cinq copies marquées comme telles</i>), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le 17 Octobre 2018 à 10h et devront porter la mention:</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE) « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (<i>dont un original et cinq copies marquées comme telles</i>), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le 23 Octobre 2018 à 10h et devront porter la mention APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME (LOT UNIQUE) « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de quatre- vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, de <i>un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 FCFA)</i></p> <p>Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p>

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, de *un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 FCFA)*

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **17 Octobre 2018 à 11h** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

Lire plutot

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **23 Octobre 2018 à 11h** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

VAILLAM Joseph

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm